

Fichier à nommer : LDM-établissement-date-mois-année

**Document à retourner à la DRAFPIC
avant le 13 mars 2026**

drafpic-ldm-lyon@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr
ainsi qu'à l'inspecteur référent de l'établissement

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Inspecteur référent :

M. Mme **XX**, chef d'établissement demande :

- la labellisation Lycée des Métiers
- le renouvellement du label Lycée des Métiers

« Dénomination du label »

Si demande de changement d'intitulé, préciser « nouvelle dénomination du label »¹

Si demande de labellisation en réseau, indiquer le nom des établissements concernés :
« Noms des établissements »¹

¹ à supprimer ou à compléter selon la situation de l'établissement

Pour rappel :

- Dès réception de ce courrier, la Drafpic vous transmettra le dossier de labellisation 2024-2025, à rendre pour le 27 juin 2025. Les audits auront lieu courant octobre 2025.
- Un membre de l'équipe académique Label lycée des métiers prendra contact avec vous courant avril pour une proposition d'accompagnement plus personnalisé sur la rédaction du dossier (si besoin).

Signature du chef d'établissement